

L'ÉTAT FAIT LES POCHEDES SALARIES

Dernière mise à jour : 04-08-2011

Le Secrétaire d'État au Logement, Benoît Apparu, affiche un satisfecit sur les résultats de la concertation sur l'emploi des ressources du « 1% logement ». Pour la CGT, la réalité est toute autre.

L'État veut prélever dans la poche des 11 500 000 salariés du privé, 3,4 Milliards, pour les années 2012 /2014, afin de financer en ses lieux et place les Agences Gouvernementales ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Ce sont donc 300 € qui seront pris dans la « poche » de chaque salarié-e du privé par le biais de la participation des entreprises à l'effort de construction (P.E.E.C).

Ce qui hier finançait le logement des salariés du privé va financer le désengagement de l'État dans la politique du logement, que ce soit en matière de construction, de rénovation urbaine ou encore de résorption de l'habitat vétuste et insalubre. Le gouvernement fait également le choix de privilégier par la défiscalisation, l'investissement spéculatif de logements locatifs privés, au lieu d'être le garant du Droit au Logement pour Tous. Par ce prélèvement injuste assis sur les cotisations des entreprises privées de plus de 20 salariés, l'État met à mal et appauvrit le 1% logement, cette institution « paritaire » patronat - organisations syndicales au service des salariés du privé qui doit notamment leur permettre d'obtenir un logement HLM ou un prêt accessions qui fait souvent office d'apport pour l'achat d'un logement et autres services.

70 000 logements sociaux ne seront pas financés et ce malgré les besoins criant au regard de la pénurie persistante de logements, de la flambée des prix de l'immobilier, de la faiblesse des salaires et des pensions, de la précarité de l'emploi.

45000 logements en direction des jeunes sont remis en cause, cela démontre une nouvelle fois que l'intérêt porté par le gouvernement à la jeunesse se limite davantage à un affichage qu'à une réelle volonté politique.

C'est encore, la fin voulue de l'Association Foncière Logement en tant qu'outil de mixité sociale au sein des quartiers faisant l'objet de programmes de rénovation urbaine. Sa modélisation en SA HLM se traduirait par une vente massive d'un patrimoine à valeur de 5 milliards € qui n'irait plus au financement des régimes de retraites AGIRC ARCCO.

Pour répondre aux attentes légitimes des salariés en matière de logement, la CGT demande :

- la révision de la loi Boutin et le retour à une véritable gestion paritaire d'Action Logement.
 - l'élargissement de la collecte à toutes les entreprises privées non assujetties
 - La mise en place d'un dispositif spécifique, inspirant du 1 % logement pour les trois versants de la Fonction Publique.
 - la tenue d'assises, y compris en territoire, mettant en présence l'ensemble des acteurs (État, associations et organisations syndicales, collectivités locales, bailleurs sociaux, représentants des usagers, …)
- Après la concertation et ses limites, des négociations doivent s'ouvrir pour relever le défi du logement aujourd'hui en crise et pour faire, d'une des préoccupations majeures de nos concitoyens et salariés une véritable cause nationale. La CGT entend y prendre toute sa place.